

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 247

NOVEMBRE
2023

www.ville-lacrecche.fr



Ville de La Crèche



@VilledeLaCreche



IntraMuros

La Crèche

p. 3

Création d'un
cimetière naturel et
paysager

p. 4

Le nouveau
parcours de santé
inauguré

p. 7

Devenez
chauffeur
bénévole avec le
transport solidaire



En ligne : www.ville-lacreche.fr



L'édito

Alors que dans le pays, et au-delà de nos frontières, les jours sont sombres, à La Crèche nous devons prendre la menace au sérieux, mais également rendre hommage et préserver notre cadre de vie serein.

Les menaces qui nous entourent sont regroupées sous le terme «risques majeurs». Cela comprend aussi bien les attaques terroristes que les risques d'inondation ou de tremblement de terre. Le territoire se mobilise sur cette question. Ainsi trois élus (dont je fais partie) et le directeur général des services ont pu participer à une formation-action autour du plan communal de sauvegarde, accompagnés par les spécialistes de l'IRMA (Institut des Risques Majeurs), de la SMACL, de la préfecture et du SDIS. Cela nous permet de nous plonger dans la réalité du Plan Communal de Sauvegarde, envisager sa mise à jour, et rester en veille sur le sujet. À ce titre, la Journée Nationale de la Résilience a été l'occasion d'organiser au marché du 15 octobre une rencontre avec les habitants autour de ces thématiques pour nous familiariser avec les risques qui nous environnent.

RENDRE HOMMAGE AUX VICTIMES

Cela nous permet également de nous retrouver, de faire corps ensemble sur ces sujets. Une manière de faire corps, c'est de rendre hommage aux victimes. Nous l'avons fait devant la mairie, lors d'une minute de silence empreinte d'émotion suite à l'assassinat de Dominique Bernard, professeur à Arras. Nous le faisons à chaque commémoration à laquelle de nombreux Créchois participent : il s'agit de se montrer ensemble, sensibles aux destins tragiques, défenseurs de notre démocratie. Pour ce faire, je vous donne rendez-vous le 11 novembre prochain, afin de partager ce devoir de mémoire intergénérationnel.

Je sais que je peux compter sur vous, car les Créchoises et les Créchois sont attachés aux valeurs de solidarité et de vivre ensemble. Dans cette attente, je vous en prie, prenez soin de vous et de vos proches.

Laetitia HAMOT,
maire

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 7 décembre, à 18 h 30

RETOUR SUR



29 septembre : COUBERTINADES

Les élèves des 3 écoles élémentaires se sont affrontés au cours d'épreuves ludiques et sportives. #TerredeJeux2024.



14 & 15 octobre : SALON DE L'ARTISANAT

23 exposants, pour une belle vitrine des savoir-faire de la région.



29 septembre : CHORALE "Y'EN A MARRE"

Premier spectacle de la saison culturelle.



5 octobre : DÎNER FERMIER

C'est reparti, tous les premiers jeudis du mois, coupe de décembre à février.



15 octobre : STAND RISQUES MAJEURS AU MARCHÉ

À l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe.

Dispositif paiement de proximité



Ce dispositif permet aux administrés de régler en numéraire les factures émises par la collectivité, les amendes et impôts en phase amiable de moins de 300 € chez les buralistes partenaires agréés qui ont rejoint le dispositif.

Fonctionnement

Sur chaque facture concernée par cette prestation sera apposé un QR Code. Pour régler sa dette, l'utilisateur doit se rendre chez un buraliste partenaire agréé où il scannera lui-même sa facture. Le buraliste encaisse la somme indiquée par l'utilisateur, soit en numéraire (< 300 €), soit par carte bancaire (sans limitation de montant). Un justificatif sera remis à l'utilisateur.

Buraliste agréé

À La Crèche, le tabac-cadeaux-pêche, 49 avenue de Paris, est partenaire.

DOSSIER



Création d'un cimetière naturel et paysager

Depuis 3 ans, un vaste projet de création de cimetière naturel et paysager, a été lancé par la municipalité et le comité consultatif "cimetières".

Les cimetières sont des espaces délicats à aménager, la symbolique est partout et chaque action se doit d'être réfléchie. L'ambition pour ce lieu est d'accompagner les proches dans un moment d'apaisement, propice au recueillement.

C'est dans cette optique que la municipalité a mis en place, en lien direct avec le comité consultatif "cimetières", un nouveau projet de cimetière naturel et paysager, afin de pallier le manque de concessions disponibles dans la commune.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES CIMETIÈRES NATURELS EN FRANCE ET AILLEURS...

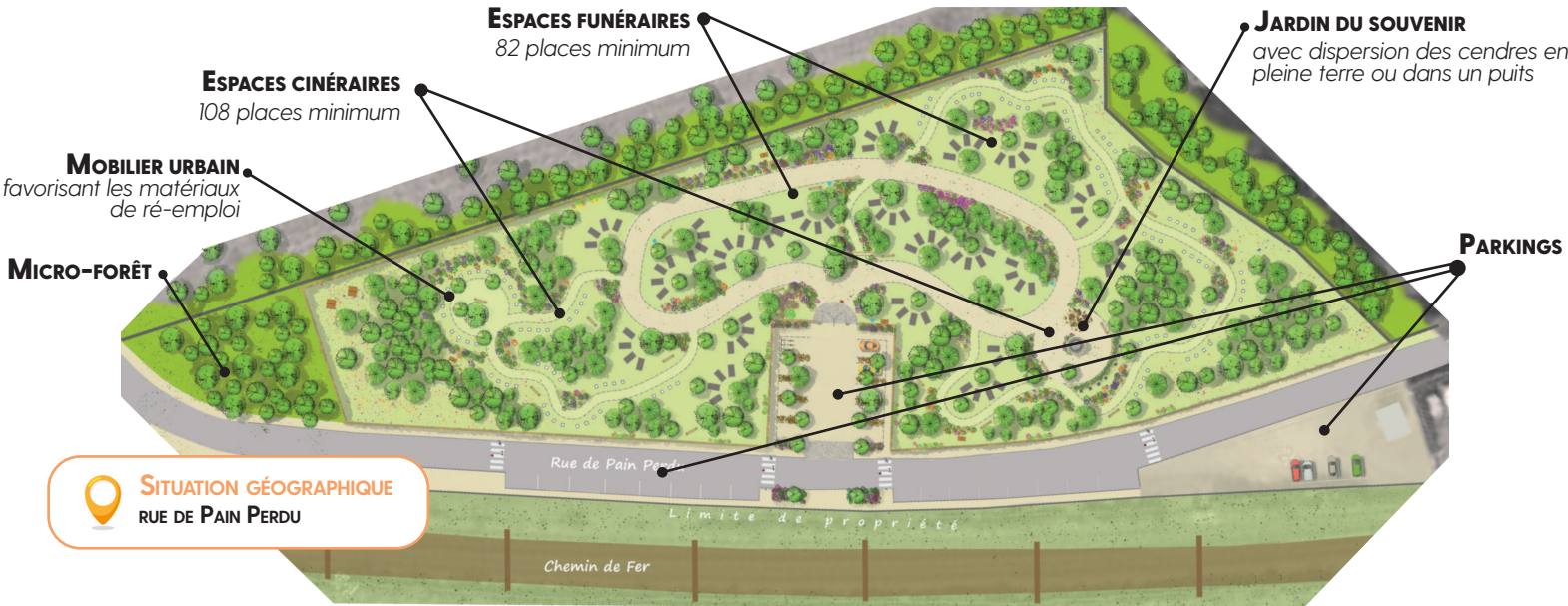
- En France, les premiers cimetières étaient naturels. Ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle avec la période hygiéniste qu'ils ont commencé à être minéralisés.
- Le premier cimetière naturel implanté en France est celui de Niort-Souché, en 2014.
- Ils sont très implantés en Amérique du Nord depuis plusieurs décennies.
- L'Angleterre a inauguré sa première structure du même genre en 1993 et en compte désormais 270.
- Le concept se développe dans beaucoup de pays tels que l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas, la Scandinavie.



UN PROJET COLLECTIF

mené de concert avec les habitants, élus, agents municipaux et associations

UN PROJET D'ENSEMBLE, LE PLUS NATUREL POSSIBLE



3 questions à... Laetitia Hamot, maire

"Un cimetière est un lieu de mémoire individuelle et collective."

Pourquoi ce projet de cimetière naturel ?

"Tout d'abord, pour répondre à une problématique de place. Le cimetière du bourg est arrivé au maximum de ses capacités d'accueil. Celui de Chavagné est, quant à lui, davantage considéré comme un cimetière de quartier. La procédure de reprise de tombes, débutée à la rentrée, n'a pas pour objectif de recréer des emplacements à concéder, mais des espaces libres pour aérer l'implantation actuelle.

Le projet de nouveau cimetière n'est pas neuf : à l'époque, c'est l'ancien maire, Claude Busserolles, qui avait déterminé l'emplacement ; puis, la municipalité nous précédant avait également travaillé sur un projet d'aménagement. Notre équipe a, dans un premier temps, mobilisé le comité "cimetières" pour valider la localisation, mais aussi les orientations. Très tôt,

le comité s'est positionné sur un cimetière naturel et paysager, sur l'exemple de celui de Niort-Souché.

Dans un cimetière naturel, on envisage le retour du défunt à la terre, de la manière la plus naturelle possible. Par exemple, avec un cercueil biodégradable, une inhumation en pleine terre ou l'absence de caveau.

Un cimetière est un lieu de mémoire individuelle, pour une famille, et collective, pour une commune. Il est primordial que les Créchois-e-s disposent d'un lieu d'inhumation correspondant à leurs besoins, propice au recueillement et, pourquoi pas, à la promenade."

Quelles ont été les inspirations pour monter le projet ?

"Le cimetière de Souché, bien-sûr, mais aussi celui de Breloux, par son côté naturalisant et patrimonial. C'est

un magnifique projet, car le fait de travailler avec les habitants et les agents a permis de recueillir diverses inspirations. Toutes et tous se sont énormément investis ! L'idée est aussi de réutiliser des objets et matériaux existants, comme le mur en pierre sèche qui se trouve sur la parcelle. Les pierres sont porteuses de l'histoire et de l'identité de la commune. Elles illustrent parfaitement ce que représente un cimetière, à savoir un lieu de continuité."

À quelles contraintes avez-vous dû faire face ?

"Elles sont nombreuses, à commencer par un sol aride et très dur. L'aménagement a dû en tenir compte. Par conséquent, l'aspect paysager va prendre du temps, les plantations seront faites par étapes. Il va falloir faire preuve de patience pour imaginer le résultat final. Le projet a toutefois été prévu pour que l'entretien ne représente pas une charge de travail exponentielle pour les agents.

Ce nouveau cimetière pourra accueillir les premiers défunts en juin et sera inauguré à l'automne 2024."



CMJ



La séance du CMJ
présidée par le
sénateur



Le Conseil Municipal des Jeunes a tenu sa première session de rentrée, vendredi 22 septembre, avec une vingtaine de jeunes élu·e·s. Pour cette séance particulière, le sénateur Philippe Mouiller était invité pour échanger avec les enfants sur sa mission et expliquer le processus de vote d'une loi.

La maire, Laetitia Hamot, s'est également prêtée au jeu des questions-réponses.

Le rendez-vous s'est conclu par un temps convivial en présence des parents des membres du CMJ.

Une journée de prévention sur la
sécurité routière

Samedi 30 septembre s'est tenue, à la salle de l'Hélianthe, la première journée de prévention et sécurité routière.

- Organisée à l'initiative du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), elle a rassemblé sur un même lieu différents acteurs :
- Marquage de vélos avec O'RaviVélo
 - Protection civile : initiation aux gestes qui sauvent
 - Prévention MAIF : réactiomètre - quizz - réalité virtuelle
 - Police municipale : sensibilisation aux règles de stationnement
 - Gendarmerie nationale : escadron départemental

- de sécurité routière
- Diverses animations ont également ponctué la journée :
- Jeux autour de la prévention routière
 - Parcours en karts à pédales
 - Films et spots de la prévention routière
 - Tests en direct du code de la route
- Les ateliers et animations ont permis de sensibiliser un public curieux et attentif. L'expérience devrait être renouvelée en 2024.

VIE
CRÉCHOISE



Le nouveau parcours de santé inauguré
Un Parcours d'Activités Physiques et Sportives Étalonnés (PAPSE) de 10 km
a récemment vu le jour sur la commune. Il est adapté à la pratique de la
marche nordique, de la course et du VTT.

Proposé par le Nordic club créchois, adhérent à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural, ce circuit a été mis en place en partenariat avec la municipalité. "Nous avons été séduits par cette nouvelle proposition d'activité physique accessible à tous, gratuite et prenant en compte le sport-santé : Ce PAPSE incite à la pratique de plusieurs types de disciplines - marche, course à pied et VTT - en permettant, grâce à des repères, de s'auto-évaluer, voire d'améliorer sa condition physique et d'atteindre ses objectifs, à son rythme" explique Évelyne Auzuret, adjointe à la maire chargée de la vie associative et de l'éducation populaire.

10 KM ENTRE LES VILLAGES

D'une longueur de 10,3 km, il sillonne entre les villages de Saint-Martin, Boisragon et les Îles de Candé, une

zone humide fragile, placée sous la protection du Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine. La Fédération du Sport en Milieu Rural a financé le matériel nécessaire et le balisage a été mis en place par les services techniques municipaux. Les dirigeants du Nordic club créchois ont apporté leur appui, tout au long du montage du projet.

UNE INAUGURATION DÉBUT OCTOBRE

L'inauguration de ce 6^{ème} PAPSE a eu lieu dimanche 8 octobre, en présence d'élus municipaux, de Jacques Faugeras, créateur des PAPSE, de Thierry Mandin, président du Comité Régional Sport en Milieu Rural, de Jean-Luc Airault, président du Comité Départemental Sport en Milieu Rural et d'une soixantaine d'adhérents du Nordic Club créchois et du Spiridon créchois.

EN BREF

LE PAPSE DE LA CRÈCHE

Départ : parking du site Groussard,
voir panneau explicatif



Difficulté : facile
(index IBP : 29 HKG)



Dénivelé :
60 m



Marche nordique : 1 h 40
Trail course : 1 h
VTT : 39 min 45 s

Découvrir le parcours :
<https://www.papse.fr/parcours/la-creche/>



Les vélos des collégiens contrôlés



Avant les vacances de la Toussaint, le policier municipal, accompagné de la gendarmerie, a effectué des vérifications des équipements obligatoires sur les vélos des collégiens. L'objectif n'était pas de verbaliser, bien au contraire. L'agent avait pour mission de sensibiliser les jeunes à la sécurité routière, en particulier à cette période où les jours raccourcissent : éclairages, casque, freins, sonnette, etc. La période des vacances permettra la remise en conformité des deux-roues, pour une rentrée plus sûre.

Ouverture d'une épicerie et d'un espace buvette à l'EHPAD

Courant septembre, une épicerie/ buvette a été inaugurée, à la résidence des Rives de Sèvre, en présence de la communauté de communes et du CIAS Haut Val de Sèvre, des partenaires institutionnels (département et agence régionale de la santé), ainsi que les familles des résidents.

Cet espace, imaginé par l'association « Les Amis des Fauvettes », les résidents et le personnel, a pour but de permettre aux pensionnaires de s'approvisionner en produits du quotidien, de manière autonome, sans dépendre de leurs proches. La buvette, permet quant à elle, de boire un verre en famille et de favoriser les échanges, comme sur une place de village.

L'épicerie/buvette prend rapidement vie et les résidents l'investissent avec enthousiasme. Ce lieu, tenu par des bénévoles des Amis des Fauvettes et les animateurs de la maison de retraite, est également ouvert aux personnes extérieures à l'EHPAD, tels que les résidents des habitats regroupés par exemple.

**Horaires d'ouverture : lundi de 11 h à 12 h /
Mercredi de 16 h à 17 h 30 / Jeudi de 11 h à 12 h /
Vendredi de 16 h à 17 h 30.**



ASSOCIATIONS



Les acteurs associatifs du département réunis

La journée du 5 octobre a été l'occasion de rassembler les acteurs de la vie associative en Deux-Sèvres à la salle de l'Hélianthe, au cours de 2 temps forts.

Tout d'abord, les acteurs du réseau Guid'Asso (dont la commune fait partie) ont mené leur seconde réunion stratégique. À l'ordre du jour, un point d'étape des réalisations sur le département, puis une projection sur les prochains rendez-vous, tels que la réunion régionale Guid'Asso, à Périgueux, et la formation CFGA (Certificat de formation à la gestion associative). Cette réunion a été menée par la préfecture, coordinatrice du dispositif.

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DES JEUNES

En seconde partie, Claire Thoury, sociologue, a donné une conférence sur l'engagement associatif, notamment des jeunes, faisant naître de nombreux échanges avec le public.

La soirée s'est déroulée en présence d'Emmanuelle Dubée, préfète des Deux-Sèvres, de Laetitia Hamot, maire, et de Jocelyne Brandeau, présidente de la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres.

Collectif associatif créchois



23 septembre : LE TÉLÉTHON LANCÉ !

Le 23 septembre, le Collectif associatif créchois a lancé l'édition 2023 du Téléthon, avec une initiative pour le moins originale : une fresque humaine de 175 personnes, issues de 13 associations différentes, sur le thème du slogan de l'année, "Muscle ton Téléthon".

Le Téléthon Créchois sera présent au marché du dimanche 26 Novembre.

Puis, rendez-vous du 8 au 10 décembre, à la salle de l'Hélianthe, pour les différentes animations.

La Fresque du Climat

Comprendre LES ENJEUX CLIMATIQUES

Grâce à un outil pédagogique simple, basé sur des cartes, l'association la "Fresque du climat", présidée par Nicolas Lopez, propose de comprendre les causes et les conséquences du dérèglement climatique, et aussi de discuter de la joie d'agir et de comment agir.

"Heureuse coïncidence que ce que nous devons faire pour survivre correspond à ce que nous devrions faire pour être heureux." Jason Hickel

Ateliers le 3^{ème} jeudi du mois, à la maison des associations Séverine (jusqu'à décembre).

Sur inscription via IntraMuros :

<https://www.intramuros.org/la-creche/associations/191951>

ou sur le site [fresqueduclimat.org](https://www.fresqueduclimat.org).

Ippon Shotokan Karate Do (ISK)



Du Karaté santé à LA CRÈCHE

Depuis la rentrée, l'association ISK, pour sa 5^{ème} année d'activité, complète ses 5 cours adultes et 2 cours enfants avec 2 créneaux, dans le cadre du sport-santé.

"La fédération française de karaté incite les clubs à mettre en place ces dispositifs, afin de lutter contre la maladie, la sédentarité, le vieillissement, permettre à celles et ceux qui n'ont pas fait de sport depuis longtemps, qui se remettent d'une blessure ou qui n'ont simplement jamais fait de sport, d'avoir une activité physique encadrée, objectivée, mais en dehors de toute notion de performance" explique le président, Philippe Goris.

Le moniteur, Christophe Datt, est titulaire d'un titre professionnel de moniteur (MKDA) et certifié pour la pratique sur prescription médicale (PEPS). Il s'agit d'activité physique douce, pensée pour travailler la respiration, l'équilibre, l'endurance, la mémoire, entre autres. Chacun peut progresser à son rythme, la finalité étant le bien-être.

Karaté-santé : le jeudi, de 18 h 15 à 19 h 40 et le vendredi, de 16 h 15 à 17 h 30,

à la maison des associations Séverine.

Contact : Philippe Goris

Tél. 06 51 98 23 71



En ligne : www.ville-lacrecche.fr

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU
CONSEIL MUNICIPAL

LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Au cours du mois, l'engagement démocratique au sein de notre commune a été, une fois de plus, démontré dans divers domaines. Il est important de souligner non seulement sa vigueur, mais également son intelligence. Les groupes de travail, composés d'habitants et habitantes, ont élaboré des projets complets et pragmatiques, évitant toute extravagance ou sur-dimensionnement.

CIMETIÈRE

Un exemple frappant de cette intelligence collective est le comité cimetière. Dans la précédente mandature, un projet de cimetière, **d'un coût initial de plus de 700 000 €, qui serait aujourd'hui proche du million d'euros**, en raison de l'inflation, n'a jamais vu le jour, en raison de son coût élevé. Le comité a présenté un projet, dont le **coût total ne dépasse pas 200 000 €**. Ce projet entre maintenant dans sa phase de réalisation, prévue pour cet hiver, avec une ouverture progressive dès l'été prochain. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous les participants et les agents qui ont permis la concrétisation de ce projet.

Bien que la méthode de la participation citoyenne puisse être plus chronophage, elle s'avère plus efficace. Elle a permis de **faire avancer des projets qui étaient autrefois bloqués** en affinant les cahiers des charges.

BÂTIMENTS SPORTIFS

Nous observons le même phénomène concernant la rénovation des bâtiments sportifs. Plutôt que de remplacer la piscine par une halle, avec les coûts de démolition, de construction et de fonctionnement que cela aurait entraînés, **le comité a préféré opter pour un équipement simple, à l'aspect ludique et estival**. Cela permettra des économies substantielles, à la fois dans la construction et l'exploitation. Les associations sportives, auront des **vestiaires mieux adaptés à leurs besoins**, comprenant 4 vestiaires collectifs, 2 vestiaires arbitres, sanitaires, bureau partagé, club house et buanderie. De plus, des espaces de stockage non chauffés seront installés à proximité des vestiaires et du stade. La première esquisse a été présentée au comité de rénovation de la piscine et des bâtiments sportifs, aux associations et aux élus. Des ajustements seront apportés. La version finale sera publiée dans les mois à venir. Nous remercions chaleureusement les 30 membres du comité piscine et bâtiments sportifs pour leur travail, qui a permis d'établir un cahier des charges précis, évitant les dépenses superflues tout en garantissant toutes les fonctionnalités nécessaires.

CMJ

Un autre exemple de participation citoyenne est le **conseil municipal des jeunes**, qui a organisé une belle manifestation à l'Hélianthe, sur un sujet qui leur tient à cœur : **la sécurité routière**. La nouvelle maire du CMJ et son adjointe, nouvellement élues, méritent des félicitations pour leurs engagements passés, présents et futurs.

VOIRIE

Ce mois-ci, nous aurons une dernière réunion avec les habitants au sujet de **l'aménagement de la route de Cherveux**. Les choses semblent se dérouler de manière satisfaisante, même s'il reste des modifications à apporter. La présence des plots jaunes, conformément au code de la route, a contribué à accroître la vigilance des automobilistes. Ces plots seront retirés à la fin des travaux, prévus pour 2024. Le rétrécissement de la chaussée au niveau du pont, une demande des transporteurs scolaires soutenue par le département, s'est révélé être une bonne idée, après des ajustements d'emplacement des panneaux. Un **trottoir sera aménagé sur le pont** pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite. **Contrairement aux affirmations de l'opposition** dans le précédent mensuel, ces aménagements temporaires n'ont pas coûté 400 000 €, d'autant plus que **les plots jaunes et les ralentisseurs en caoutchouc ne resteront pas en place définitivement et seront réutilisés ailleurs dans la commune, pour tester d'autres aménagements**. La commune a investi dans une machine à peindre les routes, qui a déjà été utilisée pour marquer des voies piétonnes, des aires de stationnement et des signaux routiers au sol à différents endroits, permettant ainsi de réaliser d'importantes économies.

HOMMAGE

En ces temps troublés, nous avons une pensée pour les familles victimes de la barbarie, que ce soit en France, en Israël, en Palestine, en Ukraine et partout ailleurs. Il est crucial de rappeler que, au-delà des politiques et des différences, ce sont les civils, en particulier les enfants, qui sont les principales victimes de ces conflits. Nous devons soutenir toutes les initiatives et les efforts visant à promouvoir la paix, la réconciliation et à mettre un terme à ces violences. Notre espoir réside dans la possibilité d'un avenir de coexistence pacifique, de justice et de dignité pour tous et toutes, dans la commune et dans le monde.

MAJORITÉ : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Yannick MAILLOU, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVAILLER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY, Évelyne KRÜGER.

Deux projets imminents

Une piscine et des bâtiments sportifs pour 2.1 millions HT, inauguration vraisemblable printemps 2026. Un nouveau local des services techniques de 3000 m2 pour 2 223 500€ HT avec l'achat du terrain.

Et une de plus

Depuis le début du mandat, la liste des études est longue. Une petite dernière nous a été présentée en décision de la Maire lors du Conseil municipal du 28 octobre d'un montant de 43 199 € HT pour l'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier et énergétique concernant tous les bâtiments communaux. Certes des subventions seront demandées pour payer cette étude mais qu'advient-il des bâtiments jugés trop coûteux à rénover ? On nous a déjà annoncé que l'église de Chavagné n'est pas une priorité compte tenu d'un budget communal contraint. Comment seront traités les autres bâtiments communaux, comme le temple, si des travaux sont nécessaires. Entre la piscine et ces bâtiments utilisés par les associations, le choix de la municipalité est peut-être déjà fait !

La piscine

Elle nous coûte déjà cher avant d'avoir commencé. Une pré étude en 2021, 5 à 6000€, nous a-t-on dit. Une autre en 2022, nous ne connaissons pas le prix puisque rien ne transparait au Conseil, puis les honoraires de l'architecte pour 207 900€ HT. Tant d'argent pour un équipement inutile puisque nous payons déjà le centre aquatique. La majorité ne cesse de déplorer l'augmentation des matériaux et de l'énergie. Mais curieusement pour la piscine pas d'inflation (pour eux). Voilà où passe notre argent : dans des études, une piscine inutile.

Pistes cyclables

Les projets de pistes cyclables reliant tous les villages au bourg ont du plomb dans l'aile puisque 165 000€ de crédits pour celles-ci sont abandonnés. Malgré les annonces, nous n'aurons sans doute en fin de mandat que les 200 m de piste cyclable à Ruffigny.

Le cimetière naturel

Pour pallier le manque de place, un nouveau cimetière naturel va voir le jour rue du Pain perdu, à l'endroit même du projet initial. Les tombes ou les cavurnes, toutes biodégradables, seront situées au milieu d'un écrin d'arbres d'essence locale, de massifs arbustifs et de fleurs. Notre réserve porte notamment sur le parking qui ne nous semble pas très grand même s'il y aura à terme possibilité de stationner le long de la rue, voire à l'Hélianthe, nous dit-on. Espérons que ce site propice au recueillement et à la méditation sera efficacement entretenu pour ne pas se transformer, à l'instar de toute la végétation sur la commune, en forêt vierge. Ne pas oublier qu'une étude de 3600€ avait été faite à Candé en 2022 pour le même projet. Argent jeté par les fenêtres car les Créchois savaient tous que ce n'était pas possible.

Eclairage public

En dépit de la sécurité la plus élémentaire, les Créchois sont plongés dans le noir de 20h à 6h30 depuis septembre 2022, ou même n'ont pas du tout d'éclairage public. Une réunion bilan devait être faite au printemps ??? Ici encore une grande ambition: « renouveler la totalité du parc d'éclairage par du matériel LED » d'ici 2024 2025. Fin 2023, nous n'avons pas vu l'ombre d'un début de projet !

Une très bonne nouvelle

A notre question : où en est-on de la maison de santé ? La Maire nous a appris que le projet sera bel et bien réalisé par un prestataire privé permettant ainsi une plus grande rapidité d'exécution. Elle sera située sur le Champ de Foire et opérationnelle à l'horizon 2025.

La bourse au permis de conduire

Rappel : tous les Créchois de 18 à 25 ans peuvent demander en mairie un dossier de demande. Un certain nombre de critères leur permettra d'espérer une aide de 20 à 60% du prix du permis. Ce dispositif n'est pas suffisamment annoncé par la mairie.

Les Restos du Cœur

Une antenne va rouvrir dans le même local qu'autrefois. Elle avait fermé en 2011, faute de bénéficiaires et parce que le local était jugé insalubre. Espérons que celui-ci sera rénové avant d'accueillir des denrées alimentaires. Nous souhaitons que la municipalité verse une subvention pour l'achat de nourriture mais ce fut un NON catégorique.

MINORITÉ : Sylvie DUPUIS, Sonia LAMBERT, Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Nathalie PILLET, Jérôme VARENNES.

MARIE JOLY

Notre commune porte un très beau nom. La Crèche n'est pas un hôtel 5 étoiles ou une ville artificielle entre un aéroport et un lac artificiel. C'est un lieu humble riche d'affection et de respect. Même si nous sommes une petite commune, nous sommes bien sur la planète terre. Et en ces temps troubles. Nous créchois et créchoises pouvons rappeler à la planète qu'une crèche est un lieu humble riche d'affection et de respect. Ces deux valeurs nous apportent une sûreté quotidienne. Faisons de cet automne un automne rempli d'amour ou même les feuilles mortes et humides dans le vent nous réchauffent d'amour. Le respect est un combat du quotidien. A nous tous et toutes de nous en souvenir.

MINORITÉ : Marie JOLY

INTERCOM- MUNALITÉ



Devenez chauffeur bénévole avec le transport solidaire

Le transport solidaire, déployé par l'association «CIF-SP Solidaires entre les âges», en partenariat avec la communauté de communes, met en relation des chauffeurs bénévoles et des personnes qui rencontrent des difficultés de transport.

En 2022, la communauté de communes a adhéré à l'association «CIF-SP Solidaires entre les âges». Cette adhésion permet aux habitants du territoire de bénéficier d'une aide ponctuelle au déplacement, mais aussi de devenir chauffeur bénévole.

Ce service d'entraide citoyenne met en relation des chauffeurs bénévoles et des personnes qui rencontrent des difficultés de transport, et pour lesquelles aucune autre solution n'est accessible ou

existante. Le transport solidaire ne remplace pas les services existants (VSL, taxi, transport à la demande, covoiturage classique...), il vient les compléter pour répondre à un besoin ponctuel.

Ce service permet par exemple de faire face à un imprévu pour se rendre chez un professionnel de santé. Les bénévoles qui assurent le transport sont indemnisés au juste coût du kilomètre, mais en aucun cas rémunérés : ils s'investissent dans la démarche pour rendre service et renforcer les liens sociaux entre habitants.

Après une année de fonctionnement, l'association et le Centre Intercommunal d'Action Sociale constatent une difficulté pour trouver des chauffeurs bénévoles.

En effet, malgré une moyenne de 25 à 30 transports par mois sur le Haut Val de Sèvre, le nombre de chauffeurs reste insuffisant pour permettre de répondre au mieux aux demandes des usagers.



**Renseignements complémentaires
Pour devenir bénéficiaire du
transport solidaire (délai de
prévenance de 3 jours) ou
chauffeur bénévole
Association CIF-SP
Tél. 05 49 37 07 78
<https://cif-sp.org/>**

DEVENIR CHAUFFEUR BÉNÉVOLE PERMET :

- de partager son véhicule avec des personnes ne disposant pas de moyens de locomotion
- la compatibilité avec votre emploi du temps ou vos activités
- de promouvoir le lien social et de rencontrer de nouvelles personnes
- de percevoir une indemnité kilométrique à chaque trajet
- de faire partie d'un dispositif encadré

Découvrez la vidéo de présentation
du transport solidaire :
<https://youtu.be/wgbWGA7Stlw>



CONDUIRE : SENIORS ET ALORS ?



Dans le cadre des actions menées contre l'isolement des aînés, l'association "CIF-SP Solidaire entre les âges" propose un atelier pour les conducteurs seniors, à partir de 60 ans.

Programme :

- Information sur l'évolution du code de la route et les effets du vieillissement sur la conduite,
- Test de conduite dans un véhicule double-commande, avec un simulateur de vieillissement,
- Découverte des stands des acteurs locaux de la mobilité

**Mardi 21 novembre
De 14 h à 17 h
M.E.S Services**

**Ante 1 - Rue Denfert-Rochereau
79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Informations et inscriptions**

Tél. 06 24 40 63 12 / Mail : monalisa-79@cif-sp.org



RETOUR SUR LA RENCONTRE AVEC GAËLLE JOSSE

Vendredi 13 octobre- Maison des associations
Séverine



Dans le cadre du festival départemental Terre de Lecture(s), l'autrice Gaëlle Josse est venue présenter au public ses derniers ouvrages, "La nuit des Pères" et un recueil de poésie intitulé "Et recoudre le soleil".

Un temps d'échange et une séance de dédicaces, en présence de la librairie BD et Compagnie ont clôturé cette soirée organisée par la médiathèque.

1001 BIBLIOS : LES MÉDIATHÈQUES METTENT LES SENS À L'HONNEUR !

Atelier "Dans le bon sens"

Jeudi 3 novembre – 16 h 30

Venez tester vos sens et comprendre leur importance dans l'appréciation des saveurs des aliments, dans cet atelier proposé par l'Espace Mendès-France de Poitiers.

À partir de 6 ans/ Sur inscription

Atelier d'initiation à la Langue des Signes Française

Mercredi 8 novembre – 17 h

Virginie Chaumeny-Esselin, interprète en LSF et Pauline Texier vous initient de façon ludique à la langue des signes.

Tout public/ Sur inscription

**Ne manquez aucune animation en consultant
l'agenda des médiathèques (disponible sur le
site www.cc-hautvaldesevre.fr et à l'accueil des
médiathèques).**



Médiathèque intercommunale La Ronde des mots 1, rue des Écoles - 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30 / Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Tél. 05 49 05 36 09

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales
Haut Val de Sèvre

Instagram : Médiathèques du Haut Val de Sèvre

Agenda

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÊCHE
Mensuel

n°247
NOVEMBRE
2023



2 novembre MARCHÉ GOURMAND "MON DÎNER FERMIER"

Halles du marché
de 17 h à 21 h

Organisateurs : Chambre
d'agriculture des Deux-Sèvres
et municipalité

3 novembre LOTO

Salle de l'Hélianthe
à 20 h

4 novembre DÉSHÉBAGE PARTICIPATIF

des 2 micro-fôrets
à 9 h 30

4 novembre GALA TWIRLING

Gymnase de Chantoiseau
de 8 h 30 à 23 h

5 novembre BOURSE JOUETS/ VÊTEMENTS/ PUÉRICULTURE

Salle de l'Hélianthe à 9 h 30

Organisateur : APE Boisragon
Contact :
boisragonape@gmail.com

8 novembre PERMANENCE ASSOCIATIVE

Maison des associations
Séverine
de 14 h à 17 h

Contact :
vapc@ville-lacrecche.fr

9 novembre ATELIER MARAÎCHAGE

Salle du conseil municipal
à 17 h 30

11 novembre CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Monument aux morts
à 9 h 45

Organisateur :
ACCORD La Crèche
Facebook : Accord.LaCreche

16 novembre ATELIER FRESQUE DU CLIMAT

Maison des associations
Séverine
de 18 h 30 à 21 h 30
Inscription obligatoire

Organisateur :
la Fresque du Climat
Inscriptions :
https://bit.ly/3s08Rc9

16 novembre RÉUNION PUBLIQUE

Aménagements route de
Cherveux
Salle du conseil municipal
à 19 h

18 novembre GOÛTER DES AÎNÉS

Salle de l'Hélianthe à 14 h

Organisateur : municipalité
Renseignements :
05 49 25 50 54

19 novembre CONCERT CHORAL "Balade en novembre"

Église ND-des-Neiges à 17 h
Entrée libre

20 novembre RÉUNION DES ASSOCIATIONS

Salle de l'Hélianthe à 18h30

21 novembre SÉANCE DÉCALÉE : CARMEN

Salle HG Clouzot à 20 h 30

24 novembre DON DU SANG

Maison des associations
Séverine
de 16 h à 19 h
Sur RDV

24 novembre CARNAVAL SAUVAGE – NICOLAS JULES

Salle HG Clouzot à 20 h 30

26 novembre MARCHÉ DU TÉLÉTHON

Halles Amélie Thibaudeault
à 10 h

2 décembre MARCHÉ DE NOËL

Halles Amélie Thibaudeault
de 10 h à 20 h

Organisateur : municipalité
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

2 décembre SOIRÉE TARTIFLETTE

Salle de l'Hélianthe à 19 h
Résa avant le 18/11

2 & 3 décembre DISCO ROLLER

Gymnase de Chantoiseau
à 20 h 30
Au profit du Téléthon

7 décembre CONSEIL MUNICIPAL

Salle du conseil municipal
à 18 h 30

9 décembre FOULÉES DU TÉLÉTHON

Gymnase de Chantoiseau
à partir de 8 h 30

17 décembre TOURNOI DE BADMINTON

Gymnase de Chantoiseau
à 13 h 30
Inscriptions avant le 15/12

23 décembre CORRIDA DE NOËL

Corrida de Noël



RAPPEL GOÛTER DES AÎNÉS

Vous avez + de
65 ans ?
Pensez à vous
inscrire en mairie !
Tél. 05 49 25 50 54

NOUVELLES ENTREPRISES SHŌKA FACIALISTE

Spécialisée dans le massage facial,
Cynthia Furtoss accompagne ses
client·es à découvrir la beauté
différemment et à mieux aborder les
signes du temps. Elle utilise différentes
techniques manuelles et non-invasives,
telles que le Kobido, le Gua Sha, la détox
faciale, le stretching facial ou même un
massage totalement sur mesure, pour
une détente absolue.

Adresse : 8 rue Martin Luther King
Instagram/Facebook : shoka.
facialiste - Tél. 06 86 69 64 16
CHARLOTTE et ALEXANDRINE

L'entreprise Charlotte et Alexandrine,
créée en 2020, vient d'ouvrir sa boutique
d'articles lavables, réutilisables et
recyclables, pour diminuer les déchets
du quotidien, ainsi que des idées
cadeaux en tissu. Tous les articles sont
entièrement fabriqués dans leur atelier
de La Crèche.

Adresse : 60 avenue de Paris
Contact : 06 70 33 86 09 /
charlotteetalexandrine@orange.fr
Facebook : Charlotte & Alexandrine
ROSE DES VENTS

Marie-Hélène Spiegel est astro-profiler :
elle aide les personnes à apercevoir
les rouages qui se cachent derrière
les habitudes, pour permettre un
réajustement lucide du comportement
et ainsi accéder au changement.
Astrologie, tarots... Cette véritable
enquêteuse mêle raison et intuition pour
décrypter la personnalité.

Adresse : 2 rue de la Villedieu
Contact : 06 50 88 24 03 /
rose.des.vents.astro@gmail.com
http://www.astro-profiler.fr et sur
l'appli AFTERWORK by Propertips

AFRILETHON * AFRILETHON *
MUSCLE MUSCLE
TON TELETHON TON TELETHON
**Le Marché
du Téléthon**
Sous les Halles de La Crèche
à partir de 10 heures
**Bourse aux livres
Couronnes de Noël
Stand des « Fées Bobines »**
Randonnée Pédestre
Sur une boucle sympa de 7 km
Départ à 10 h, place de l'église,
Inscription sur place, salle des halles.
Tarif unique 5 € par personne,
gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.
**Vin chaud
et crêpes**
organisé par le Collectif Associatif Créchois, 2 rue Camille Thibaudeau 79200 LA CRÊCHE
Ne pas payer sur le vote publicitaire, organisé par nos soins.

**SOIRÉE
TARTIFLETTE**
SAMEDI 02 DÉCEMBRE
SALLE DE L'HÉLIANTHE - LA CRÊCHE (79)
DU SOLEIL DANS LA CUISINE
DJ YANNICK ANIMATION
19:00 OUVERTURE DES PORTES
MENU
Adulte (25€)
Enfant (15€)
Tartiflette
Dessert
Café
Boisson
RÉSERVATIONS
AVANT LE 18 NOVEMBRE
06.50.34.04.03
www.ville-lacrecche.fr

Astuces Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)
Les déchets verts
Pour éviter les trop nombreux allers retours à la déchetterie pour y
déposer vos déchets verts, sachiez-vous que le SMC 79 vous propose
des alternatives ?
Notamment, une bourse d'échange ! Que vous soyez demandeur de déchets
verts ou apporteur, vous pouvez contribuer au bonheur de l'autre !
https://www.smc79.fr, rubrique Gestion des déchets/
Réduction des déchets/Bourse d'échanges déchets verts
Et pour éviter de prendre un véhicule, vous pouvez tout simplement faire
broyer vos végétaux chez vous par un agent, avec la 1^{ère} heure offerte par
le SMC :
https://www.smc79.fr, rubrique Gestion des déchets/
Réduction des déchets/Offre de broyage des végétaux
Retrouvez-nous sur Voisinvoisine ZéroDéchet

LE CARNET
MARIAGES
16 sept. : Sylvie PIOTELAT & Pascal MOREL
7 oct. : Fanny DELAHAYE & Romain BLANDIN
DÉCÈS
26 sept. : Édith PIERRE
12 sept. : Jean-Paul ROUSSEL
18 sept. : Bruno POUSSARD
20 sept. : Christian DAUDE
25 sept. : Nicole POTHET ép. COSSET
30 sept. : Madeleine VIALLE ép. JOLLY
5 oct. : Laurent MOREAU
17 oct. : Madeleine GOGUET ép. BARBREAUX

Le Mensuel

N° ISSN : 2970-6629 • Directrice de publication : Laetitia HAMOT •
Rédaction : Pôle communication - Mairie de La Crèche • Photos/images : Pôle communication - Mairie de La Crèche /
Freepik / Icons8 • Impression : Les impressions Dumas - 3200 ex. N° dépôt légal 207 • Novembre 2023 N° 247 •
Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRÊCHE • Tél. 05 49 25 50 54 - www.ville-lacrecche.fr